

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN

SEANCE DU 17 MARS 2025

Date de la convocation
11.03.2025

Nombre de conseillers
En exercice 17
Présents 10
Votants 11

L'an deux mille vingt cinq,
le dix-sept mars,
à 19 H 10, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, M. DOUX, Mme MAUBERGER, Mme LIEBOT, M. GANDIER, M. TOURAINE, M. LAMBERT,
Mme ETOURNEUX, Mme VAY, Mme POUZIN.

EXCUSES :

M. DAZAS, Mme VAUCELLE, Mme ENON, Mme PINEAU, Mme THOMAS, Mme MIRALT, Mme BOURGERIE.
Pouvoir de Mme Evelyne THOMAS à Mme Laurence MOUSSEAU

OBJET DE LA DELIBERATION :

Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025

Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé d'attribuer les sommes suivantes au titre de l'année 2025 :

➤ **Associations locales :**

- Croix Rouge Française 2 500 €
- ACLÉ 2 000 €
- Restos du Cœur 1 000 €
- Secours populaire 1 000 €
- Dynamob 900 €
- ADMR 720 €
- Collectif Loudunais pour le Logement-FSL 500 €
- EMMA 450 €

➤ **Autres actions :**

- CIDFF 200 €

Soit un total de : 9 270 €

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : **24 MARS 2025**.....

Publié le : **24 MARS 2025**

Notifié le :

Après examen, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité :

- ✓ Émettent un avis favorable sur ces propositions,
- ✓ Autorisent l'inscription de la dépense au compte 65748 du Budget Fonctionnement du CCAS,
- ✓ Autorisent M. le Président ou Mme la Vice-Présidente à signer tous les documents s'y rapportant,

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,
Laurence MOUSSEAU

